
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans

S'initier à la musique

Eveil musical	Frs 590.- (Frs 295.- semestre)
Initiation musicale	Frs 590.- (Frs 295.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2	Frs 330.- (Frs 165.- semestre)
Solfège – cycle 3	Frs 440.- (Frs 220.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes	Frs 1'120.- (Frs 560.- semestre)
40 minutes	Frs 1'320.- (Frs 660.- semestre)
50 minutes	Frs 1'520.- (Frs 760.- semestre)
60 minutes	Frs 1'720.- (Frs 860.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Informations complémentaires

Un rabais famille de 10% pour le 2ème enfant et les suivants.

Mise à disposition gratuite des instruments à vent – selon stock disponible.

Informations complémentaires

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique Crescendo (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. Affiliée à l'Ecole de Musique Multisite dès le 1.8.2014, la référence locale du site est assurée par l'Harmonie municipale La Lyre.

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition gratuitement. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

Ensemble des jeunes

L'entrée à l'orchestre des jeunes de Crescendo est, en principe, obligatoire et se fait en accord avec le professeur, les parents, et le responsable du site. L'orchestre des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'orchestre des jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule courant novembre. La participation à ces concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur.

Camp de musique

Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique de la SCMV et à celui organisé à La Cheneau à Château-d'Oex.